



**PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL
Le 13 avril 2019, à Paris**

L'an deux mille dix-neuf et le treize avril à 14 heures 30, les Membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis sur convocation du Comité Directeur, au CNOSEF, 1 Avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris.

Après avoir accueilli les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire, le Président Didier SEMINET ouvre la séance à 14h30 et rappelle que l'Assemblée Générale est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Établissement d'une feuille de présence, appel des membres,
- 2. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2018,
- 3. Rapport d'activité du Comité Directeur,
- 4. Rapport du Commissaire aux Comptes,
- 5. Fixation du montant des Cotisations et Licences,
- 6. Approbation des comptes et du budget,
- 7. Remplacement des membres du Comité Directeur ayant ouvert vacance,
- 8. Modification du Règlement Intérieur
- 7. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

I. Établissement d'une feuille de présence, appel des membres

Le Président SEMINET fait constater que les Membres présents ou régulièrement représentés représentent ensemble 20 voix et 5 clubs et que les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

II. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

III. Rapport d'activité du Comité Directeur

-Rapport moral du Président

Le Président SEMINET donne lecture de son rapport.

-Rapport de la Direction Technique Nationale

Le Directeur Technique National Stephen LESFARGUES donne lecture de son rapport.

-Rapports d'activité des Commissions

Les Présidents des diverses Commissions donnent lecture de leur rapport.

-Rapport d'activité du Pôle Fédéral de Formation et de l'Institut National de Formation Baseball et Softball (INFBS)

Le Directeur de l'Institut donne lecture de son rapport.

IV. Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Berrani Commissaire aux comptes présent à l'Assemblée Générale donne lecture de son rapport :
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport (envoyé aux clubs).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

- total de recettes de 1 547 268,81 euros,
- total de dépenses de 1 511 287,05 euros,
- résultat d'exploitation de 34 704,62 euros,
- résultat financier de (-) 4 715,90 euros,
- résultat exceptionnel de 5 993,04 euros,
- et par conséquent positif de 35 981,76 euros.

V. Fixation du montant des Cotisations et Licences

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la modification du montant des cotisations et licences.

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
20	13	0	7	0

L'Assemblée Générale approuve la modification à l'unanimité.

VI. Approbation des comptes et budget

A l'issue de ces exposés, le président SEMINET soumet aux votes (bulletin secret pour le quitus) de l'Assemblée Générale le texte de trois résolutions.

1. Résolution : L'Assemblée Générale approuve-t-elle les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 ?

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
20	20	0	0	0

L'Assemblée Générale approuve les comptes à l'unanimité.

2. Résolution : L'Assemblée Générale donne-t-elle le quitus ?

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
20	20	0	0	0

L'Assemblée Générale accorde le quitus à l'unanimité.

Le Président SEMINET annonce qu'en conséquence de ce qui précède le résultat de l'exercice, soit 35 981,76 euros sera affecté au poste « Report à nouveau », ce qui aura pour effet de faire passer celui-ci de (-) 25 274,69 euros à 10 707,07 euros.

3 Résolution : L'assemblée Générale approuve-t-elle le budget 2019 ?

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
20	20	0	0	0

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité.

VII. Remplacement des membres du Comité Directeur ayant ouvert vacance

Le Secrétaire Général donne lecture du rapport de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales. Celui-ci indique qu'aucune candidature n'a été adressée pour le poste vacant réservé au Collège Féminin. En conséquence, le poste reste vacant et sera ouvert à candidature pour l'Assemblée Générale 2020.

VIII. Modification du Règlement Intérieur

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la modification du Règlement Intérieur de la Fédération.

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
20	20	0	0	0

L'Assemblée Générale approuve la modification à l'unanimité.

IX. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses

Le Président SEMINET rappelle qu'aucun vœu, aucune suggestion ni question n'a été formulé suivant les dispositions de l'article 25 du Règlement Intérieur et propose par conséquent à l'Assemblée d'échanger de manière informelle.

Après un échange, personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président SEMINET remercie l'ensemble des clubs présents et représentés et lève la séance à 15h.

Didier SEMINET
Président



Thierry RAPHET
Secrétaire Général



